

**COMMUNE DE
GRANDVILLARD**



**Bulletin
d'information**

numéro 75 – novembre 2014



- I. Le mot de la Syndique
- II. Convocation à l'assemblée communale
- III. Budgets 2015
- IV. Présentation du plan financier 2015-2019
- V. Vente d'alpages
- VI. Vente de terrain
- VII. Effectif de la population dite légale au 31 décembre 2013
- VIII. Assainissement des infrastructures de services - secteur centre du village
- IX. - Le Cercle scolaire Bas-Intyamon, Grandvillard fait son cirque
- Semaine des médias : 1^{er} prix pour la classe de 3HJ
- X. Repas à domicile
- XI. Le coin des sociétés
 - Société de musique - Echo du Vanil-Noir
 - Intersociété de Grandvillard – programme des manifestations 2014-2015
- XII. Gestion des déchets
 - Ramassage hebdomadaire des déchets ménagers – changement de dates
 - Elimination des couches des bébés
- XIII. Cartes d'identité
- XIV. Transports publics - cartes journalières « commune »
- XV. Une série télévisée filmée dans la région
- XVI. Divers

***Heures d'ouverture
du Bureau communal***

Lundi	fermé
Mardi	14.00 h. – 17.00 h.
Mercredi	08.30 h. – 11.30 h.
Jeudi	14.00 h. – 17.00 h.
Vendredi	08.30 h. – 11.30 h.



I.

Le mot de la syndique

Chères citoyennes,
Chers citoyens,
Chers habitants de Grandvillard,

Chaque année, lors de l'élaboration de ce bulletin, j'ai le plaisir de partager un moment avec vous. C'est pour moi l'occasion de faire un retour sur l'année écoulée et d'exprimer mon sentiment sur le travail accompli, comme de se projeter vers l'avenir.

Bien évidemment, je ne vais pas énumérer toutes les activités confiées au conseil communal, mais je tiens à en décrire les grandes lignes.

A l'approche de l'automne, les communes se soucient de préparer leur budget pour l'année à venir. Les buts que s'est fixés le conseil communal sont de financer tous les projets précédemment décidés par les assemblées et de poursuivre les travaux d'entretien du patrimoine, le tout dans le respect de l'enveloppe budgétaire qui lui est attribuée par les revenus directs ou indirects. Cet exercice doit également intégrer le programme d'économie décidé par le canton et qui influence les finances communales.

Sur le terrain, les années 2013 et 2014 ont été marquées par les travaux « centre village », lesquels ont eu un impact sur l'utilisation des routes et, par conséquent, ont engendré bon nombre d'inconvénients pour les riverains en particulier. J'adresse à tous ma profonde reconnaissance pour la compréhension dont ils ont fait preuve.

Mais le mandat se poursuit. Des travaux d'envergure sont en voie de réalisation. Je pense à l'élaboration du plan d'aménagement local qui va influencer l'utilisation du sol durant les prochaines décennies, à la construction de la Centrale de Biogaz qui réunit tous les agriculteurs de la région, dont la commune est partenaire, ainsi qu'à tous les dossiers qui impliquent des décisions liées à des projets privés.

Dans tous les cas, la discussion est la clé de la compréhension et j'en fais mon adage. Afin que cette maxime soit concevable, il faut bien évidemment que la population soit ouverte et bienveillante. Un village où il fait bon vivre n'est possible qu'avec le concours de chaque habitant. Et pour cette ambiance villageoise, pour cette entente et pour cette solidarité, je tiens à vous adresser mes très sincères remerciements.

Ma reconnaissance va également à mes collègues du conseil pour leur excellent état d'esprit et, par conséquent, pour la cohésion des décisions. J'adresse aussi ma gratitude aux collaboratrices de l'administration pour leur appui et leur efficacité, ainsi qu'au personnel de la forêt et de l'édilité pour sa très précieuse collaboration.

Pour terminer et comme la fin de l'année approche à grands pas, au nom du conseil communal, je tiens à souhaiter à toutes et à tous une agréable fin d'année, remplie de joie et de gaieté. Que la santé, l'amitié et le bonheur soient au rendez-vous de 2015.

Marie-Claire Pharisa, syndique

II.

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE COMMUNALE

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le :

**mercredi 3 décembre 2014, à 20.00 heures,
à la Salle communale, à Grandvillard**

Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 9 avril 2014** (il ne sera pas lu ; il peut être consulté au Bureau communal, ainsi que sur le site internet)
2. **Budgets 2015** (ils ne seront pas lus ; ils peuvent être consultés au Bureau communal, ainsi que sur le site internet
 - 2.1. *Présentation générale des budgets de fonctionnement et des investissements*
 - 2.2. *Réservoir d'eau – travaux d'étanchéité*
 - 2.3. *Travaux consécutifs aux intempéries de 2014*
 - a) *Endiguements*
 - b) *Réfection de l'accès à l'alpage « Les Tservettes »*
 - 2.4. *Réfection du chalet « Les Tservettes »*
 - 2.5. *Sites pollués – travaux d'investigation*
- 2.6. *Rapports de la commission financière*
- 2.7. *Vote final des budgets de fonctionnement et des investissements*
3. Présentation du plan financier 2015-2019
4. Vente d'alpages
5. Vente de terrain
6. Divers

LE CONSEIL COMMUNAL

III.

Budgets 2015

Conformément aux articles 87 et suivants de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, le conseil communal a établi les budgets de fonctionnement et des investissements de l'année 2015. Ces budgets seront soumis à l'assemblée communale du mercredi 3 décembre 2014. Ils peuvent être consultés au Bureau communal dès le vendredi 21 novembre 2014.

Budget de fonctionnement

Ce budget comprend tous les produits et toutes les charges de la commune y compris les amortissements des dettes. Les produits et les charges sont spécifiés par l'énumération détaillée de leurs objets. Ils sont inscrits pour leur montant brut, sans compensation.

Commune de Grandvillard		BUDGET 2015				Date 24.10.2014 /Page 1	
	Comptes de fonctionnement (par départements)	Budget 2015	Budget 2014		Compte 2013		
		Charges	Revenu	Charges	Revenu	Charges	Revenu
0	ADMINISTRATION	512'670	193'500	506'925	205'031	513'352.59	208'753.90
1	ORDRE PUBLIC	55'159	58'000	55'040	57'500	73'726.85	96'881.75
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'214'100	346'030	1'223'472	338'867	1'159'336.35	310'158.05
3	CULTURE ET LOISIRS	117'685	180	112'286	180	111'299.50	1'640.70
4	SANTE	244'780	8'000	246'703	8'000	237'729.60	9'201.85
5	AFFAIRES SOCIALES	420'401	6'000	408'704	6'000	380'265.40	6'378.20
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	235'368	62'100	255'039	67'100	253'531.70	67'837.30
7	PROTECTION + AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	390'595	314'080	404'942	319'500	411'762.60	318'790.90
8	ECONOMIE	414'952	423'000	394'888	400'300	364'018.59	394'774.19
9	FINANCES ET IMPOTS	521'915	2'705'705	559'413	2'726'649	780'794.35	2'899'177.04
	Charges totales	4'127'625		4'167'412		4'285'817.53	
	Revenus totaux		4'116'595		4'129'127		4'313'593.88
	Excédent de dépenses		11'030		38'285		
	Excédent de revenus					27'776.35	

Selon la récapitulation ci-dessus, ce budget se résume comme suit :

Charges	4'127'625.00
Revenus	4'116'595.00
Excédent de dépenses	11'030.00

Le budget de fonctionnement est établi sur la base des budgets reçus pour les charges liées (cantonales et régionales) et de tous les éléments communaux connus.

Dans le but d'une information générale, le conseil communal juge opportun de vous communiquer les renseignements suivants :

720 Gestion des déchets

Déchetterie des Auges – La mise en place de la rampe d'accès améliore la capacité de remplissage des bennes à papier et à déchets encombrants. Il en résulte un supplément de tonnage de l'ordre de 15%, qui engendre une réduction du nombre de vidanges et par conséquent une diminution des frais de transports.

900 Finances et impôts

441.00 Part communale à l'impôt sur les véhicules automobiles et les remorques

Pour mémoire, les mesures structurelles de l'Etat de Fribourg, adoptées en 2013, ont pour effet, dès 2014, d'une part, une majoration de 10% de l'imposition des véhicules et des remorques et, d'autre part, un abaissement de 30 à 20% du taux de rétrocession aux communes. Pour notre commune, la perte est de l'ordre de Fr. 15'000.00 (Fr. 66'641.10 aux comptes 2013 contre Fr. 51'000.00 au budget 2015).

990 Autres postes

451.01 Recette extraordinaire liée à la 2^{ème} année d'école enfantine – En 2014, les communes ont reçu la 6^{ème} et dernière tranche de contribution financière de l'Etat en vue de l'introduction de la 2^{ème} année d'école enfantine.

710 Protection des eaux

352.00 Participation à la station d'épuration (STEP) – La mise en séparatif des eaux du centre village a une influence directe sur la contribution communale aux frais de la STEP. Le montant figurant au budget 2014 s'élève à Fr. 69'092.00 contre Fr. 63'695.00 au budget 2015.



Budget des investissements

Les investissements sont classés en deux catégories, soit :

1) Investissements projetés soumis à l'assemblée du 3 décembre 2014

No ordre	Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
1	700.501.00	Assainissement réservoir /étanchéité de la dalle de toiture et de la façade	22'000.00	
2	750.501.01	Travaux d'endiguement de la Taouna suite aux intempéries de l'été 2014	75'000.00	
	750.660.00	Subvention fédérale - 35%		26'250.00
	750.661.00	Subvention cantonale - 32%		24'000.00
3	760.500.00	Site pollué / investigation préalable sur le site de "La Scie" - selon principes fixés dans la Loi cantonale du 07.09.2011	26'000.00	
	760.660.00	Subvention fédérale		10'400.00
	760.661.00	Subvention cantonale		7'800.00
4	943.501.01	Réfection de l'accès "Les Vanys - Les Tservettes" - suite aux intempéries de l'été 2014	90'000.00	
	943.611.00	Participation de tiers		7'000.00
	943.660.00	Subvention fédérale		29'700.00
	943.661.03	Subvention cantonale		27'000.00
5	943.503.02	Chalet des Tservettes - vu l'état de dégradation du mur amont , il est projeté sa reconstruction complète. Une demande de subvention est en cours.	45'000.00	
		Totaux	258'000.00	132'150.00

2) Autres investissements liés à une décision antérieure de l'assemblée communale

No ordre	Chapitre	Libellé	Dépenses	Recettes
1	706.610.00	Taxes de raccordement au réseau d'eau potable		2'400.00
2	710.610.00	Taxes de raccordement au réseau public d'évacuation des eaux		15'000.00
1	620.501.09	Réfection partielle de la Route de la Cascade + du carrefour avec le Chemin des Praz	25'000.00	
		Assainissement du centre village		
3	620.501.08	Part du secteur routier : 43% - solde, à charge exercice 2015	314'800.00	
4	700.501.04	Part du service de l'eau potable : 15% solde, à charge exercice 2015	109'800.00	
4	710.501.01	Part du service des eaux usées : 42% solde à charge exercice 2015	307'400.00	
		Elaboration d'un PAD pour la zone à bâtir de Pra de Neirivue - solde de la dépense reporté sur 2015	10'000.00	
		Totaux	767'000.00	17'400.00

Récapitulation du budget des investissements

		Dépenses	Recettes
1	Investissements projetés soumis à l'assemblée du 03.12.2014	258'000.00	132'150.00
2	Report des investissements liés à une décision antérieure de l'assemblée communale	767'000.00	17'400.00
	Totaux	1'025'000.00	149'550.00
	Excédent global de dépenses		875'450.00

IV.

Présentation du plan financier 2015 - 2019

En application des articles 86d de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et 43c du règlement d'exécution du 28 décembre 1981, le conseil communal a l'obligation d'adopter un plan financier. Pour la 8^{ème} année consécutive, ce plan a été établi et transmis à la commission financière pour préavis.

Dans le cadre de la planification financière, il s'agit d'effectuer une projection, dans les 5 ans, des dépenses et des recettes, afin de déterminer si l'évolution financière de la commune est soutenable et si elle permet les investissements envisagés.

En vertu de l'article 10, al. 1, lit. r) LCo, l'assemblée communale prendra acte dudit plan financier et de ses mises à jour.

V. Vente d'alpages « Chalet-Blanc » et « Chalet-Neuf »

L'assemblée communale du 9 avril 2014 a donné son accord de principe à la vente du « Chalet Blanc » sis sur l'immeuble numéro 4826, partant elle a consenti à ce que le conseil communal entreprenne les démarches de mise en vente du bâtiment précité.

Parallèlement, elle a proposé d'ouvrir la discussion avec le fermier au sujet de la vente, audit fermier, des deux alpages cités en titre.

Le résultat des démarches entreprises a donné matière à réflexion. Il en ressort que le conseil est aujourd'hui en mesure de proposer ce qui suit :



vente au teneur des deux alpages « Chalet Blanc » et « Chalet Neuf » (chalets et pâtrages) avec constitution d'un droit de préemption qualifié, en faveur de la commune, grevant les deux chalets.

Le produit de la vente sera affecté au « Fonds des chalets ».

Cette opération a pour objectif de maîtriser l'augmentation de l'endettement, ainsi que les charges de fonctionnement y relatives que provoquerait une rénovation complète du « Chalet Neuf ».

Aussi, le conseil communal encourage l'assemblée d'accepter cette transaction.

Le conseil communal

VI. Vente de terrain

Vente de la parcelle numéro 4229 – Chemin Pierre-de-la-Tinaz

Par l'intermédiaire de M. Cédric Currat, la société ISCF SA, à Vevey, se porte acquéresse de la parcelle numéro 4229 qui se situe en zone à bâtir. Elle envisage d'y construire un bâtiment, dont le projet est à l'étude. Sa surface est de 911 m². Le prix de vente convenu est de **Fr. 50'000.00**.

Le conseil communal propose de conclure cette transaction à la condition formelle qu'une construction soit réalisée dans les 5 ans. Cette condition est dictée par la législation actuelle.

En effet, jusqu'en 2019, un moratoire sur les constructions est imposé par la Confédération. Ensuite, pour étendre une zone à bâtir, il sera nécessaire d'en restituer la même surface à l'agriculture.

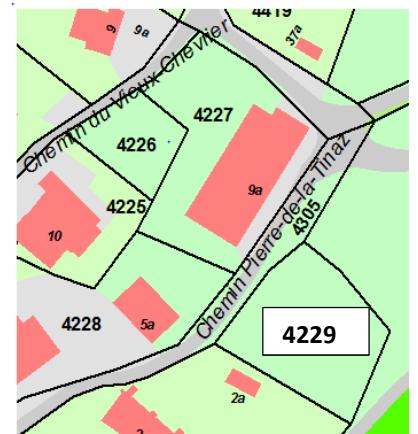
Le but de cette condition est de préserver la surface à bâtir de notre territoire.

Cette opération se fera, devant notaire, par la constitution d'un droit d'emprise avec la condition de construire dans les 5 ans. Un acompte de 10 % est exigé lors de l'engagement et en cas d'inexécution du droit d'emprise, ce montant restera acquis à la commune.

La construction est, bien entendu, soumise aux prescriptions du RCU et devra tenir compte de l'ensemble bâti de la zone.

Le conseil communal a étudié très attentivement cette demande ; il vous propose d'accepter cette transaction.

Marie-Claire Pharisa, syndique



VII. Effectif de la population dite légale au 31 décembre 2013



Population résidante permanente	772
Population résidante permanente, par sexe	
Hommes	393
Femmes	379
Population résidante permanente, par nationalité	
Suissets	683
Etrangers	89
Population résidante permanente, par nationalité et sexe	
Suissets, Hommes	343
Suissets, Femmes	340
Etrangers, Hommes	50
Etrangers, Femmes	39
Population résidante permanente, par état civil	
Célibataire	361
Marié	324
Veuf	34
Divorcé	52
Non marié	1

VIII.

Assainissement des infrastructures de services Secteur centre du village

Il y a 14 mois, c'était le 29 août 2013, cet important chantier débutait. Le conseil communal savait bien que les employés JPF n'allaient pas arriver, tels des archéologues, avec des petits pinceaux pour dégager ici un reste de morceau de cruche antique et là, la pointe d'une lance laissés par une colonisation romaine présente à Grandvillard à partir du 1^{er} siècle après J.-C.

Au contraire, nous étions conscients que les travaux seraient importants. Toutefois, nous n'avions jamais imaginé une pareille creuse. Durant les grosses fouilles, certains secteurs ressemblaient plus à un champ de mines qu'à des rues d'un village en chantier.



Il faut donc se rendre à l'évidence. Le chantier fut important. Chacun l'a vécu à sa manière ; pour certains de manière intéressée, pour d'autres plutôt de manière contraignante.

En quelques points, permettez-moi de revenir sur ces travaux.

1. La planification/durée des travaux

Cette dernière a été parfaitement tenue. Facilitée, il faut le dire, par une météo favorable, particulièrement par un hiver aux températures clémentes, lesquelles ont permis de débuter plus vite après les relâches de fin d'année.

2. La qualité du travail / aspect des travaux finis

La résolution des nombreux problèmes rencontrés tout au long du chantier a été facilitée, notamment par :

- Un projet bien ficelé par le bureau d'ingénieur CSD
- Des équipes professionnelles et rôdées (JPF, Groupe E, Rime installateur, Frigaz), encadrées par des responsables compétents
- Un conseil communal cohérent et pragmatique face aux nombreuses décisions à prendre
- Une ouverture constructive des propriétaires vis-à-vis des travaux privés à réaliser
- Des habitants compréhensifs par rapport aux contraintes du chantier (accès difficiles, bruits, poussières...)

Au vu des nombreux échos positifs reçus, nous osons prétendre que les travaux donnent satisfaction et que le nouvel aspect des rues du village ainsi que son nouvel éclairage répondent aux attentes.

3. Quelques chiffres

Ci-après, voici quelques indications, lesquelles vous permettent une évaluation de la grandeur du chantier.

Longueur totale de :

- a. Conduites d'eau potable : 1'200 m
- b. Conduites de gaz : 1'000 m
- c. Conduites électriques : 6'000 m
- d. Conduites EC et EU : 3'000 m (EC = eaux claires / EU = Eaux usées)
- e. Des routes mises à neuf : 1'000 m
- f. Pavés - bordures de route : 1'800 m

Nombre de :

- g. Tonnes de bitume (y compris MR 8 – voir ci-dessous) : 1'400 tonnes
- h. M³ de fouilles : 12'000 m³
- i. Regards eaux usées : 50 pièces
- j. Regards eaux claires : 50 pièces
- k. Regards eaux pluviales : 70 pièces
- l. Vannes gaz : 100 pièces
- m. Vannes eau potable : 70 pièces (EP = eau potable)
- n. Nouveaux candélabres, type « lanterne » : 30 pièces
- o. 57 séances de chantier hebdomadaires ont été nécessaires auxquelles assistaient :



de gauche à droite : Daniel Raboud, Commune, Maurice Rime, installateur, Didier Maillard, Frigaz, Grégory Jaquet et Pedro Ramos, JPF, Jean-Marc Delabays, CSD, Thierry Devaud, Gr E

4. Questions financières

Les étapes 1 à 3, représentant quelque 45 % de la totalité du chantier, ont déjà été mérées et facturées. A ce stade, il n'est à déplorer aucune mauvaise surprise.

A propos de surprise, le conseil communal est plutôt satisfait : notre dossier de demande d'aide au Patenschaft (Parrainage suisse pour les communes de montagne) a trouvé un écho réjouissant de la part de donateurs généreux.

5. Deuxième couche bitumineuse

En mai/juin 2015, il restera à poser la deuxième couche bitumineuse (MR8 - d'une épaisseur d'env. 4 cm).

6. Gratitude

Merci encore une fois à tous les habitants de leur compréhension face aux désagréments d'un tel chantier. Vous avez tous fait preuve de beaucoup de fair-play.

Chapeau bas à tous les acteurs de ce bel ouvrage

Pour marquer sa gratitude vis-à-vis des habitants et des acteurs de cet ouvrage, le conseil communal a prévu une petite fête villageoise, laquelle aura lieu durant l'été 2015.

Daniel Raboud, vice-syndic,
en charge du chantier



Rue Saint-Jacques
pendant les travaux



Rue Saint-Jacques
une fois assainie

IX.

LE CERCLE SCOLAIRE BAS-INTYAMON, GRANDVILLARD FAIT SON CIRQUE



Du 12 au 23 mai 2014, le Gommette et Gabatcho Circus s'est installé à Grandvillard au Camp militaire.

L'installation du cirque Gommette et Gabatcho

A l'école, nous avons décidé d'être dans le thème du cirque et c'est pour cela qu'un vrai chapiteau est venu à Grandvillard.

Le lundi 12 mai 2014, le cirque s'est installé à côté du Camp militaire à Grandvillard. Il est pour les élèves du cercle scolaire et il va rester pendant 2 semaines.

Lundi matin, tous les élèves d'Estavannens, d'Enney, de Villars-sous-Mont et de Grandvillard sont venus nous donner un coup de main pour construire le chapiteau.

On a vu des câbles branchés, des pinces et des mâts, une remorque avec le chapiteau et des caravanes. Il y avait les artistes du cirque. On a commencé à construire ensemble.

Il y avait des câbles branchés sur le toit du chapiteau pour qu'on fasse monter la toile. Des grands ont dû tourner une manivelle pour hisser le chapiteau. Nous, on a dit « Oh Hisse », tous ensemble.



Après on a dû fixer les courroies aux pinces et le chapiteau s'est ouvert comme un grand parapluie. Puis, on a dû mettre des autres mâts pour le tenir ouvert.

Sous le chapiteau ouvert, tous les élèves se sont réunis pour faire un vœu. Ensuite, on a installé les chaises : tous les élèves de 1-2-3-4H sont allés chercher une chaise dans une grande remorque et l'ont portée sous le chapiteau. On s'est assis sur une grande bâche. Mais

avant, les 1H se sont tous assis dans la remorque et les grands ont tiré la remorque loin du chapiteau. Ils ont bien rigolé.

Après, on a eu une surprise : un artiste a fait un numéro de diabolo et c'était fantastique de voir le « diabolo » monter et descendre à la verticale.



C'était très impressionnant !

Les élèves de la 1-2H de la classe de Brigitte Caille



Durant les jours suivants, trois groupes d'une soixantaine d'enfants ont été formés et les élèves ont participé à des ateliers pour découvrir les différentes disciplines du cirque :

- L'acrobatie au sol
- La longue corde à sauter
- Les pyramides humaines
- Le diabolo



- Le jonglage avec des massues, des cerceaux et des balles
- L'équilibre sur boule



- Le trampoline
- Le trapèze
- Les assiettes chinoises
- Les clowns
- Le hula-hoop
- ...



Puis ils ont dû choisir deux numéros pour le spectacle. Ils se sont entraînés plusieurs journées.



Mercredi matin 21 mai, jeudi après-midi 22 mai et vendredi après-midi 23 mai, il y a eu les répétitions générales des différents groupes.



Enfin le spectacle est arrivé, les élèves avaient un peu le trac. Les parents, les grands-parents, les frères, les sœurs, ... sont venus nombreux pour voir les différents spectacles. Pour les trois groupes, tout s'est bien passé. En deuxième partie, le Gommette et Gabatcho Circus a présenté son dernier spectacle « A 4 épingle ».



Le lundi 26 mai, les élèves de l'école de Grandvillard ont été dire au revoir aux artistes et leur ont fait une haie d'honneur.



Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus dans cette belle aventure.

SEMAINE DES MEDIAS : 1^{er} prix pour la classe de 3HJ

La classe de 1^{ère} année primaire de Grandvillard et son enseignante Janique Raboud Corpataux sont fières de vous présenter leur « UNE ».

Lors de la semaine des médias du 31 mars au 4 avril 2014, la classe a participé au concours de « UNES ». La mission était de créer en une journée la première page d'un journal fictif.

Les élèves ont d'abord listé des sujets qui les intéressaient. Ils ont fait un choix et le thème du journal s'est très vite centré sur Pâques : les œufs, les lapins, les poussins, ... Il a fallu ensuite choisir un titre et l'illustrer par un logo. Par groupe, les élèves ont écrit les articles et fait les photos.

Les travaux à Grandvillard ayant causé quelques désagréments à certains enfants pour venir à l'école ont été choisis comme information principale. Ce choix a été judicieux. La photo principale a attiré l'attention du jury du concours composé de professionnels des médias et de l'enseignement. Ils nous ont attribué le 1^{er} prix.



Retrouvez la UNE et la photo sur le site de la semaine des médias :

http://www.e-media.ch/e-media/evenements/semaine_des_mEDIAS/concours/concours_de_unes

LE LAPIN ZINZIN
MARDI 1^{ER} AVRIL 2014 FR 2.-

LES POUSSINS SONT SORTIS DE L'ŒUF.
Chez Virgile, les poussins sont sortis de l'œuf et plusieurs avaient un bout de coquille sur la tête [page 6](#)

LE LAPIN POSE DES ŒUF PARTOUT.
Cette année, le lapin de Pâques ira dans toute la Suisse poser des œufs violet à points bleus. Nous avons rencontré le lapin de Pâques [page 3](#)

LE LAPIN POND DES ŒUF.
Les œufs de Pâques, la rentrée à cette : Le lapin pond des œufs à Pourquoi a-t-elle dit ça ? [page 4](#)

LES TRAVAUX SONT COMPLIQUES A GRANDVILLARD
Il y a des travaux à Grandvillard depuis 2013. Ne passez pas au milieu du village car il y a des grosses machines et des gros trous. La circulation est difficile. Les habitants ne sont pas contents. [page 2](#)

VOYAGE À L'ÎLE DE PÂQUES
PUBLICITE FR 20.-

PHOTOS : ELEVES EMI GRANDVILLARD

La remise des prix a eu lieu au studio 15 de la Radio Suisse Romande le mercredi 28 juin 2014. Les enfants étaient heureux de se rendre à Lausanne, en train, puis, en métro jusqu'à La Sallaz. Après une partie officielle, un apéritif dinatoire a été offert.

Avec ce prix en espèces, les élèves ont participé à une visite guidée et une animation au Musée du jeu à la Tour-de-Peilz ; ils ont profité d'aller en bateau sur le Léman.

Janique Raboud Corpataux

X. Repas à domicile

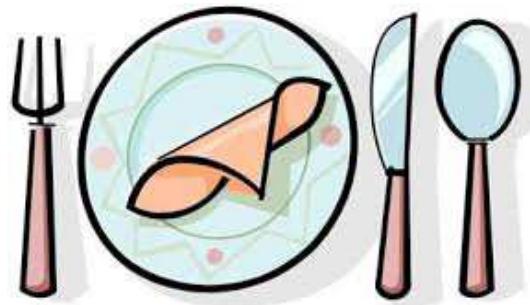
Mesdames, Messieurs,

Depuis de nombreuses années, le HOME DE LA VALLEE DE L'INTYAMON, à Villars-sous-Mont, prépare des repas dans le but de les distribuer aux ainés, aux malades et handicapés, afin de favoriser leur maintien à domicile.

Ce service n'est possible qu'avec le concours de personnes qui sont d'accord d'utiliser leur propre véhicule et de donner de leur temps pour le transport des repas, le tout à titre bénévole.

Afin d'assurer cette organisation, l'Administration communale est l'organe de coordination pour informer, d'une part, les transporteurs et, d'autre part, les cuisiniers. Cela implique que tout changement de programme est sujet à de nombreux contacts, tenant compte que neuf transporteurs sont impliqués dans ce service.

Il est donc indispensable d'éviter toute modification de programme spontanée pour les cas sporadiques. Les accidents ou maladies sont, bien entendu, des facteurs exigeant le recours à l'urgence.



Nous sommes heureux de pouvoir offrir cette prestation, mais il est nécessaire de relever que sans la précieuse collaboration des personnes bénévoles, cette offre serait difficilement réalisable.

Au nom du conseil communal, j'adresse toute ma reconnaissance aux personnes qui, chaque semaine ou chaque quinzaine, se mettent à disposition des ainés, des malades ou handicapés et, de ce fait, contribuent à une solidarité qui met un peu de baume sur le cœur des bénéficiaires.

Que chacun soit remercié par ce message et surtout pour le sentiment de partage ainsi dispensé dans notre communauté villageoise.

Marie-Claire Pharisa, syndique

XI. Le coin des sociétés



Chers habitants de Grandvillard,

La société de musique forme et recrute en permanence !

Si vous souhaitez que vos enfants fassent de la musique, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Amis de la musique, si vous jouez d'un instrument et que vous souhaitez participer à une grande aventure, vous êtes les bienvenus.

**N'hésitez pas !
L'Echo du Vanil-Noir a besoin de relève.**

La société met en place un cours de solfège donné par Roland Grandjean. Les personnes pratiquant déjà un instrument (cuivre ou percussion) sont évidemment les bienvenues.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec Antoine Castella, président de l'Echo du Vanil-Noir, téléphone : 079 652 47 28.

Plus d'informations : www.echoduvalnoir.ch

Le comité



Intersociété de Grandvillard

Programme des manifestations 2014/2015

Octobre	10 Assemblée de la Société de Jeunesse 12 Tournée de la Bénichon - Société de musique 17 Assemblée annuelle du Ski-Club 18 Journée d'aide aux personnes âgées - Société de Jeunesse 18 Sortie de l'Amicale des pompiers 25 Marchéthon à Givisiez	18-19 Week-end musical - Société de musique 26 1ère Communion 30-1-2 Tournée du 1er mai - Société de Jeunesse
Novembre	1er Toussaint - 10h00 8 Souper de soutien - FC Haute-Gruyère 21 Match aux cartes - SIV 23 Remise de médailles Bene Merenti - Chœur-Mixte - 10h00 29 Match aux cartes - Société de tir - Stand de tir 30 Loto - FC Haute-Gruyère, à Pringy	8 Assemblée de la SIV 14 Loto - Groupement des dames 14-17 Fête cantonale des musiques fribourgeoises, à Wünnewil 24 Messe de Pâques 30 Marché des artisans - SIV
Décembre	6 Concert de la Saint-Nicolas, à Fribourg - Chœur-Mixte 6 Passage de Saint-Nicolas dans les familles 7 Apéritif des artilleurs 7 Concert de Noël - Eglise de Neirivue - SDI 11 Fenêtre de l'Avent - Mme Estelle Gouraud 12 Après-midi de contes avec goûter - SIV 13 Loto - Ski-Club	4 Diane de la Fête-Dieu 04-07 Rencontre des jeunes musiciens, à Vuadens 13-14 Chœur-Mixte - Fête fédérale de chant à Meiringen 13 Rencontre des vieilles voitures - Société de musique 20 Concert des Zygomatiques 21 Pique-nique - Ski-Club
Juillet	21 Concert de Noël - Chœur-Mixte - Zygomatiques 21 Visite aux personnes âgées- Société de Jeunesse 24 Messe de minuit à 24h00 (vin chaud servi par la Société de Jeunesse)	2-3-4-5 RJG 2015 - Enney 12 Pique-nique de l'Amicale des pompiers 26 Messe chantée par le Chœur-Mixte - Liéy Odet
Août		1er Fête nationale - Société de Jeunesse 15 Illumination de la Croix du Cuaz - Ski-Club 15 Pèlerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes - Brancardiers de la Gruyère 16 Pique-nique de la Société de musique
Septembre		2 Assemblée de l'Intersociété 11 Assemblée annuelle de la Société de musique 15 Assemblée annuelle du FC Haute-Gruyère 18-19 25ème Open-Bike
Octobre		25 Assemblée du Chœur-Mixte 16 Assemblée annuelle du Ski-Club
Février	7 Sortie-raquettes au clair de lune - Ski-Club 28 Loto - Société de musique	
Mars	8 Sortie des membres du Ski-Club - Saanenmöser 13-14 Concert de la Société de musique 28 Soupe de Carême 29 Messe des Rameaux	
Avril	5 Messe de Paques 6 Chasse aux œufs 11 Nettoyage du village - Société de Jeunesse	

XII. Gestion des déchets

Ramassage hebdomadaire des déchets ménagers - changement de dates

Pendant les fêtes de fin d'année, le service de ramassage aura lieu **sans changement, c'est-à-dire, le mercredi**.

Vous trouverez, ci-après, le tableau établi par l'entreprise J. Niquille & Fils SA, à Charmey, relatif à l'année 2015.



Le Perré 9 - 1637 Charmey
Bureau 026 927 28 38
Fax 026 927 22 55
Mobile 079 634 93 66

RAMASSAGE DES DECHETS URBAINS - 2015

FETES ET JOURS FERIES - CHANGEMENT DE DATES

<u>FETES</u>	<u>DATES DE REMPLACEMENT</u>
Pâques	<i>jeudi 9 avril 2015</i>
Pentecôte	<i>Jeudi 28 mai 2015</i>
Immaculée Conception	<i>Jeudi 10 décembre 2015</i>
Noël	<i>Sans changement</i>
Nouvel-An et 2 janvier	<i>Sans changement</i>

Capsules de thé « Nespresso » en aluminium

Au même titre que les capsules de café « Nespresso », celles de thé sont également recyclées.

Chacun voudra bien les déposer dans le conteneur « Nespresso ».





Le conseil a modifié la pratique en matière d'élimination des couches des bébés. Dès lors, à partir du 1^{er} janvier 2015, elles peuvent être déposées dans des sacs en plastique transparent. Ceux-là seront pris en charge lors du ramassage hebdomadaire, le mercredi matin.

Elimination des couches des bébés

Aussi, la commune ne remettra plus les sacs officiels aux parents des nouveau-nés.

XIII.



Cartes d'identité

Vous pouvez commander vos cartes d'identité auprès du Bureau communal.

Les pièces à remettre sont les suivantes :

- une photographie ;
- carte périmée.

Photos

Les critères d'acceptation des photos peuvent être consultés sur le site de la Confédération, dont voici le lien :

<http://www.schweizerpass.admin.ch/dam/data/pass/ausweise/fotomustertafel.pdf>

Monsieur Joël Overney
Le Dally 172
1628 Vuadens
079 693 59 67
joel.overney@bluewin.ch

vient à votre domicile, sur rendez-vous.

Offre pour une série de six photos : **30 fr., déplacement compris.**

Les photos sont imprimées sur place ; la séance dure environ 15 minutes.

Il convient de noter que les photos effectuées par Monsieur Overney peuvent aussi être remises au Service de la population et des migrants lors de l'établissement d'un passeport. Toutefois, elles doivent être récentes.

Les émoluments pour l'établissement de la carte d'identité sont les suivants :

- enfants : dès la naissance et jusqu'à 18 ans révolus : **35 fr.** (validité cinq ans) ;
- adultes : **70 fr.** (validité dix ans).

XIV. Transports publics – cartes journalières « commune »



Réservation : par téléphone, tous les jours, de 09H00 à 10H50 et de 11H20 à 17H45
(tél. 026 928 44 45).

Vous pouvez accéder au Portail AG-Flexi par le lien suivant :
<http://www.sugarcube.ch/home/fr>

Ce lien figure sur le site internet sous l'onglet « Services » - « Transports Publics »



Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la **Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamon, à Villars-sous-Mont**. Le prix est fixé à **42 fr.** par jour et par unité. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et d'autres compagnies de transport.

XV. Une série télévisée filmée dans la région

Grandvillard, entre autres localités, fera office de décor pour une série télévisée.

La réalisation est faite par M. Pierre Monnard et la production par Point Prod, à Genève, avec le concours de M. Jean-Marc Fröhle, producteur associé.

Le scénario est une histoire fantastique d'une neurochirurgienne de renom qui revient, avec son fils, dans sa région natale. Elle constate qu'elle a un don qui lui permet de connaître le passé ainsi que des talents de guérisseuse.

Le tournage aura lieu **du 26 janvier au 17 avril 2015** dans la région, mais principalement dans notre localité. Une quarantaine de techniciens et une vingtaine d'acteurs seront nécessaires pour mener à bien ce scénario.

500 figurants sont nécessaires pour cette réalisation.

Si vous êtes intéressés, veuillez vous référer à l'annonce insérée dans ce bulletin.

Cette série sera diffusée sur la RTS, en 2015, les samedis à 20h10.

Ce tournage donnera l'opportunité à chacun de constater la complexité d'une réalisation filmographique.

Le conseil communal

Point prod

RTS Radio Télévision Suisse

RECHERCHE DE FIGURANTS

POUR LE TOURNAGE D'UNE SÉRIE TV DANS LA RÉGION DE LA GRUYÈRE

Dans le cadre d'un tournage d'une série TV co-produite par la société Point Prod et la RTS, qui aura lieu dans la région de la Gruyère

ENTRE LE 26 JANVIER ET LE 17 AVRIL 2015

nous sommes à la recherche de plusieurs

FIGURANTS : HOMMES, FEMMES, ENFANTS DE TOUT ÂGE

La série a pour cadre le service de neurochirurgie d'une clinique privée dans la campagne fribourgeoise. Le spectateur y suit le parcours de plusieurs personnages – membres de l'équipe soignante et patients – tous confrontés à d'étranges phénomènes inexplicables, de l'ordre du surnaturel.

Si l'expérience de participer à un tournage vous intéresse et que vous pouvez vous libérer un ou plusieurs jours pendant ces dates là, merci de nous contacter par e-mail en nous envoyant une à deux photos de vous récentes ainsi que vos coordonnées (nom, prénom, adresse, date de naissance, taille et numéro de téléphone). Merci de préciser également vos disponibilités durant cette période.

Aucune expérience n'est requise, accessible à tous.

Une petite rémunération est prévue.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de prendre contact par e-mail.

Au plaisir de vous rencontrer et de vous permettre de participer à ce fabuleux tournage !

figurationserie@gmail.com

Point prod

RTS

Radio Télévision
Suisse



XVI. Divers

Site Internet

Consultez le site : www.grandvillard.ch. Vous y trouverez de nombreuses informations.

Le présent document y est inséré, sous la rubrique « Bulletins d'information ».

Rendez vos trajets quotidiens plus conviviaux et ménagez l'environnement en pratiquant le



Un nouveau site Internet a été récemment mis en ligne par l'Association des communes fribourgeoises : www.frimobility.ch

Il peut vous être utile, non seulement pour vos déplacements journaliers, mais également pour participer à certains événements (matchs, concerts, grandes manifestations...).

Notre commune participe à la promotion de cette pratique en mettant à disposition une place de parc réservée à cet effet sur le Parking du Saudillet.

N'oubliez pas que le covoiturage permet notamment aux passagers d'économiser des dépenses de carburant et également de diminuer les émissions de CO2.

Daniel Raboud, vice-syndic

**Le conseil communal de Grandvillard vous attend
à la prochaine assemblée fixée au**

mercredi 3 décembre 2014, à 20.00 heures.

A l'issue de ladite assemblée, un verre de l'amitié sera servi.

Il profite du présent bulletin pour vous souhaiter, d'ores et déjà, de

bonnes fêtes.

Il forme des vœux pour la nouvelle année.



***Fêtes de fin d'année*
*Fermeture du Bureau communal***

Pendant la période de Noël, le Bureau communal sera fermé du lundi 22 décembre 2014 au vendredi 3 janvier 2015 inclus.

Le conseil communal